



ÉCOLE D'ÉTÉ
SUR LA MIGRATION

4^{ÈME} ÉDITION TUNIS

10-15 SEPTEMBRE 2018

LE JOURNAL

4ÈME ÉDITION de l'École d'Été sur la migration
Du 10 au 15 septembre 2018 à Tunis
Sur le thème

**L'INTÉGRATION DES MIGRANTS
DANS LES SOCIÉTÉS D'ACCUEIL**

Intégration



Ibrahim
Abubakar

ÉDITO...

Selon le rapport mondial sur les migrations de 2017, le nombre de migrants internationaux a atteint 258 millions soit une augmentation de 41 % par rapport à l'an 2000. La grande majorité des migrants internationaux dans le monde sont des travailleuses et des travailleurs migrants. En 2017, le nombre de travailleurs migrants s'élève à plus de 164 millions soit 64% du nombre total de migrants, selon l'Organisation internationale du travail (OIT).

Une étude du McKinsey Global Institute (MGI) montre que les migrants internationaux contribuent à près de 10% du PIB mondial tout en représentant 3,4% de la population mondiale. La plupart des migrations partant d'Afrique sont circonscrites au continent africain. Bien gérées, ces migrations intracontinentales appuient la transformation structurelle de l'Afrique et permettent notamment l'ouverture de nouvelles perspectives de commerce et d'investissement, en diversifiant les économies au travers de l'orientation vers des activités productives à plus grandes valeurs ajoutées. Néanmoins la matérialisation des avantages socioéconomiques positifs de la migration dépend d'abord de l'intégration des migrants via leur régularisation puis leur insertion dans le marché de travail.

Organisée par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en partenariat avec l'Institut National du Travail et des Études Sociales de Tunis (INTES), cette quatrième École d'Été sur le thème « Intégration des migrants dans les sociétés d'accueil », a voulu proposer une vision holistique, innovante et progressiste du concept d'intégration.

Cette édition s'inscrit dans le cadre du pilier de Développement du Programme Régional de Développement et de Protection pour l'Afrique du Nord (RDPP NA DEV) financé par l'Union Européenne et mis en œuvre par l'OIM en Algérie, Égypte, Libye, Maroc et Tunisie. Sur une durée de 6 jours, 54 participants de 6 nationalités différentes, issus du milieu académique, des institutions publiques, de la société civile et des partenaires sociaux ont eu l'opportunité d'obtenir une vision d'ensemble sur les différentes théories de l'intégration, les modèles d'intégration, les cadres législatifs et les politiques et pratiques d'intégration.

La réussite de cette édition de l'École d'Été saluée par l'ensemble de ses 54 participants et 45 intervenants nationaux et internationaux conforte l'OIM à poursuivre les efforts engagés en vue de l'amélioration de la connaissance en matière de migration en Tunisie en inscrivant cette initiative dans la durée.

A bientôt pour une prochaine École d'Été !



Lorena Lando, Chef de Mission, OIM Tunisie



Lotfi Bennour, Directeur général, INTES



Photo : La promotion 2018 de l'École d'Été sur la migration©

JOUR 1 : LA MIGRATION À NOS JOURS ET THÉORIES SUR L'INTÉGRATION

• Mots d'ouverture

Isabel Mohedano-Sohm est responsable au Service extérieur de l'Union européenne en Tunisie et travaille au sein d'un nouveau programme européen pour les migrations et les mobilités.

L'approche de l'Union européenne en matière de migration se veut la plus large possible, incluant le soutien aux travaux de recherche et d'apprentissage de la société civile, des citoyens sur un thème majeur comme celui de la migration.



Isabel Mohedano-Sohm, représentante de l'Union européenne en Tunisie



Celine Bankumuhari, représentante de l'Union Africaine (UA), Migration Policy Officer

Actuellement responsable des politiques migratoires de l'Union Africaine (UA), Celine Bankumuhari est une experte internationale en matière de politique et de plaidoyer. Elle a travaillé en Afrique pendant plus de dix ans sur des thématiques telles que la gouvernance, la paix, la sécurité, le genre, l'agriculture et le commerce. En outre, elle est experte en politiques relatives à la libre circulation sur le continent africain et des questions liées au contexte du développement et des secours humanitaires dans la région ainsi que du travail des organisations non gouvernementales et autres acteurs du secteur.

C. Bankumuhari a donné un aperçu général sur les aspirations de l'Union Africaine, dont la principale est de faire de l'Afrique un continent uni et intégré, et qui garantit la libre circulation sans entraves des personnes, des biens et des services. Cette aspiration est soutenue, comme le prouvent différents instruments juridiques et décisions de l'UA.

Mme Bankumuhari a présenté l'intégration dans une optique politique et liée à la vision et aux mesures prises par l'Union Africaine. Elle a cité dans ce contexte l'objectif de libre circulation inscrit dans l'agenda 2063 pour un continent africain aux frontières sans discontinuité.

• Introduction sur la migration : Terminologie, concepts clés, données, contexte global, régional et national

Le premier jour de la formation a permis aux participants de se familiariser avec la terminologie, les concepts clés, les données ainsi que le contexte global, régional et national en lien avec la migration. Différentes théories de l'intégration des migrants ont été présentées, comparées et évaluées. L'intégration telle que conçue et appliquée par l'Argentine, le Canada et le Liban, trois pays aux profils migratoires et aux modèles du « vivre-ensemble » différents ont été finalement présentés aux participants. La première journée de formation s'est clôturée en spectacle : A travers une pièce de théâtre, une troupe rassemblant Tunisiens et migrants ont abordé la question de l'intégration.

La première conférence a été animée par Paola Pace de l'OIM Tunisie, experte en droit international et santé publique. Avec une longue expérience au sein de l'OIM, elle a notamment dirigé l'unité du droit internationale de la migration, a été coordinatrice régionale pour les questions de santé des migrants en Afrique de l'Est et est à présent chef de projet régional senior et chef de mission adjointe au sein du bureau de l'OIM en Tunisie.

Paola Pace a donné un aperçu global de la migration en termes de chiffres, les instruments juridiques internationaux régissant la migration, ainsi que la terminologie de la migration. Elle a ensuite exposé des mythes liés à la migration en présentant des arguments visant à les déconstruire. Par exemple, il y a autant

de femmes migrantes que d'hommes migrants dans le monde. Un autre mythe très fréquent est celui selon lequel les migrants représenteraient un fardeau économique pour les sociétés. Ils sont au contraire source de développement et de création de richesse. Au niveau mondial, ils produisent 10% du PIB alors qu'ils ne représentent que 3,4% de la population. Au niveau national, ils contribuent positivement au financement des systèmes sociaux (santé, retraite, ...) et peuvent représenter une solution viable face aux problèmes de vieillissement démographique dans les pays développés, étant en majorité jeunes, qualifiés et en bonne santé. Enfin, loin de renforcer le chômage ou de « voler » le travail des nationaux, les travailleurs migrants peuvent au contraire être source de création d'emploi en tant qu'entrepreneur, mais aussi en libérant les forces productives en occupant des postes dans des secteurs en manque de main d'œuvres.





Hassan Boubakri

Hassan Boubakri a présenté le contexte national et régional, notamment sur la migration irrégulière en Méditerranée occidentale, centrale et orientale. Il a présenté en quoi le cadre global étatique n'était pas du tout adapté selon lui, à l'intégration des migrants aussi bien au niveau de la législation qu'au niveau de l'administration et de la bureaucratie.

Il a rappelé la nécessité de mettre en place un plaidoyer pour changer les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en Tunisie.

Hassan Boubakri est Professeur de géographie à l'Université de Sousse et Président du Centre de Tunis pour la Migration et l'Asile (CeTuMA).



• Théories sur l'Intégration

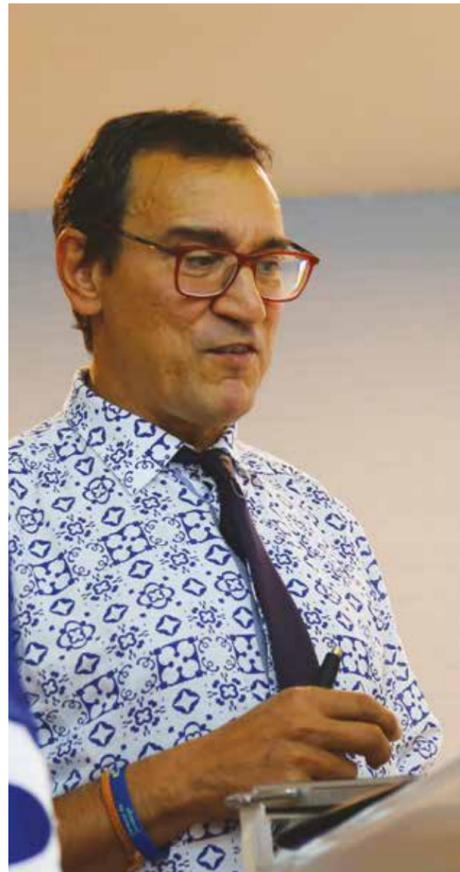


Chokri Arfa, maître de conférences en méthodes quantitatives à l'Institut National du Travail et des Etudes Sociales (INTES), université de Carthage, et ex-directeur général de l'Observatoire National de la Migration (ONM), modérateur de la conférence sur la théorie sur l'intégration

Ricard Zapata Barrero

Ricard Zapata Barrero est professeur à l'Université de Pompeu Fabra à Barcelone en Espagne. Il consacre ses recherches aux problématiques contemporaines des démocraties libérales dans des contextes de diversité ainsi qu'aux relations entre démocratie, citoyenneté, mobilité humaine et immigration.

Ricard Zapata Barrero a présenté le concept « d'inter-culturalisme », appréhendé comme un concept politique, privilégiant une approche par la citoyenneté, c'est-à-dire au-delà du statut juridique de présence dans le pays d'accueil. L'inter-culturalisme se conçoit, selon Ricard Zapata Barrero, à l'échelle des villes et non des États, dans une perspective locale et urbaine. Les villes sont à même de créer une nouvelle géographie de diversité.



• L'intégration vue par trois pays

L'après-midi du premier jour, les participants ont eu l'occasion de découvrir l'expérience de trois pays différents présentés par les ambassadeurs en Tunisie.



Son Excellence Monsieur Claudio Javier Rozenewaig, ambassadeur de l'Argentine en Tunisie a affirmé que l'immigration est au cœur de la fondation de l'Argentine et que son identité tient du métissage. L'Argentine est, pour lui, « inimaginable sans les migrations ». Il a ensuite expliqué que le modèle d'intégration se situe entre assimilation et multiculturalisme, reposant sur trois piliers : la mobilité sociale ; les mariages mixtes ; et l'éducation et la culture. Son Excellence monsieur l'ambassadeur considère que la législation argentine lie la migration aux droits de l'homme et garantit ainsi l'accès à l'éducation et la santé.



Son Excellence Madame Carol McQueen, ambassadrice du Canada en Tunisie a affirmé que la politique d'intégration canadienne est basée sur une approche multiculturaliste. Les politiques migratoires reposent sur une législation riche et des programmes

d'engagement des citoyens pour l'intégration. Son Excellence Madame l'ambassadrice a affirmé que « la nationalité Canadienne n'est pas quelque chose qui se mérite, mais qui s'acquiert dans la durée ».

Son Excellence Monsieur Toni Frangié, ambassadeur du Liban en Tunisie a quant à lui considéré le modèle d'intégration libanaise comme une combinaison de facteurs variables. Il a énuméré par ailleurs les entraves à l'intégration telles que la xénophobie, la ségrégation et la ghettoïsation. S.E. M. l'ambassadeur a affirmé de plus l'existence de certains blocages juridiques au niveau du droit à l'entrée, au séjour et au travail.



(De gauche à droite) Mme Lorena Lando, Chef de Mission OIM Tunisie, S.E. M. Toni Frangié, Ambassadeur du Liban en Tunisie ; S.E. Mme Carol McQueen, Ambassadrice du Canada en Tunisie, Mme Caroline Guimond, Ministre-conseillère à l'immigration, Ambassade du Canada à Paris ; S.E. M. Claudio Javier Rozenewaig, Ambassadeur d'Argentine en Tunisie

Donald Njoya (à gauche), étudiant de l'Institut International de Technologie Sfax et co-fondateur de l'association African Business Leaders. Ibrahim Mubarak (à droite), peintre, dessinateur, webdesigner autodidacte et élève architecte à l'Institut international de technologie de Sfax, Ibrahim Mubarak est un jeune Camerounais résidant en Tunisie. Il a développé son sens de l'observation jeune et a commencé à exercer la peinture en 2016 à Douala, sa ville natale.

“ Si tu arrêtes de voir et que tu observes, tu comprendras que le monde est plus grand que ce que tu imagines. Tous les détails comptent. ”



Tous les jours, Ibrahim ramène son chevalet et s'installe au fond de la salle de l'École d'Été. Le thème de la journée, les conférences et les interventions des participants sont pour lui une source d'inspiration.

La discussion quotidienne des tableaux a permis aux participants de repenser le thème de la journée sous une autre dimension en y portant un regard artistique.

A la fin de chaque journée, il présente une œuvre différente, réalisée en un temps-record, avec une grande sensibilité et détermination et reflétant son interprétation personnelle du thème présenté.

Vivement apprécié par les participants et les intervenants, Ibrahim nous a fait découvrir cinq œuvres originales sur les journées thématiques de l'École d'Été.



TABLEAU 1 :
« La cohésion sociale »
 vue par Ibrahim Moubarak

« De dimension 120x90, « La cohésion sociale » est une peinture à huile sur toile réalisée en juillet 2018 et exposée pendant l'École d'Été sur la Migration. Inscrite dans l'art réaliste, « La cohésion sociale » représente une réalité vécue en Tunisie et ailleurs. Il s'agit en effet d'une image qui soulignant la notion de savoir vivre. Vous trouverez un groupe de quatre personnes de nationalités, d'ethnies, de religions et même de classes sociales différentes en train de pomper de l'eau d'un forage pour 2 autres personnes elles aussi différentes. Je voulais illustrer à travers cette œuvre l'ensemble des organisations, des associations, des individus (Tunisians ou non Tunisiens) qui viennent en aide aux migrants afin de faciliter leur intégration dans le pays d'accueil. »

PIÈCE DE THÉÂTRE : Salle d'attente

À la fin de la première journée, une pièce de théâtre intitulée « Salle d'attente » a été jouée par la troupe « V-team ». Cette œuvre est mise en scène par Omar Ben Amor, conceptualisée et jouée par des artistes professionnels et amateurs migrants et tunisiens. À travers un humour noir, une mise en scène simple et minimaliste et un texte poussant à la réflexion, « Salle d'Attente » a transporté le public dans un monde où chaque personnage réalise ses rêves et atteint ses objectifs grâce à la mise en commun des qualités et

des expériences de chacun et au dépassement des différences.

« Salle d'attente » est un spectacle pluridisciplinaire portant sur l'intégration et rassemblant des acteurs professionnels et non professionnels de différents pays du continent africain et dont la création a été appuyée par l'OIM, dans le cadre de la promotion de la diversité, de l'intégration et de l'expression culturelle du phénomène migratoire.



Acteurs de la troupe V-Team du spectacle la « Salle d'Attente » de Omar Ben Amor

JOUR 2 : LES POLITIQUES D'INTÉGRATION ET LES OUTILS QUI PERMETTENT DE LES MESURER

• **Politiques d'intégration : la question de la documentation**



Aicha Kort, Directrice de la Coopération Internationale au Ministère de l'Intérieur du Gouvernement Tunisien, et modératrice de la conférence sur la question de la documentation

Le second jour de la formation était dédié à la compréhension exhaustive de l'importance du cadre législatif pour une intégration réussie des migrants dans une société d'accueil. L'intervention d'experts juridiques, y compris d'avocats, a permis d'analyser et de comparer les cadres législatifs en vigueur, notamment en matière de documentation des migrants en Espagne, France, Italie et au Maroc.

Deux facteurs permettant de mesurer les politiques d'intégration ont présentés aux participants : l'un se référant à l'intégration sur le marché du travail et l'autre évaluant les systèmes mis en place contre la discrimination vécue par les migrants. L'intégration via l'accès au marché du travail a été thématiquée et discutée par des experts en économie du marché du travail et des experts en intégration sur le marché du travail.

Une attention particulière a été donnée pour expliquer le cadre juridique en matière d'accès à l'emploi, au travail indépendant et à l'investissement en Tunisie. L'intégration des migrants sur le marché du travail ne pouvant se faire de manière complète et sûre en absence d'une protection sociale et d'une prise en compte de l'aspect socioéconomique de la migration, la thématique a été abordée par des spécialistes émanant du domaine de l'économie, de la finance, de la sociologie et de la formation.

Delphine Nakache

Delphine Nakache a décrit le contexte canadien comme complexe étant donné la variabilité d'obtention du droit de résidence selon les provinces. Les politiques de recrutement sont plus tournées vers les besoins des employeurs que vers ceux des travailleurs migrants. Delphine Nakache a conclu en donnant comme conseil aux personnes désireuses de migrer vers le Canada pour travailler de bien se renseigner sur le contexte local avant de signer un contrat de travail.

Delphine Nakache est Professeure agrégée à L'École de développement international et mondialisation (EDIM) de l'Université d'Ottawa (Canada). Juriste de formation, elle enseigne dans les domaines du droit international public, du droit humanitaire et du droit de l'immigration et des réfugiés.



Giulia Perin

Giulia Perin a indiqué que le problème de la documentation se pose selon trois cas distincts que sont l'absence de certificat de naissance, l'absence de passeport et l'absence de permis de séjour. Les procédures en Italie sont simples et gratuites grâce à l'existence de différents instruments juridiques capables de remédier aux problèmes, tel que la possibilité de délivrer un certificat de naissance ou un titre de voyage aux apatrides. Giulia Perin a affirmé que le droit italien a connu des évolutions récentes permettant de délivrer des titres de séjour pour les personnes en situations de vulnérabilité.

Giulia Perin est avocate spécialisée en droit du travail et de la sécurité sociale, ainsi qu'en droit international et droits de l'homme et docteur en droit sur le sujet de la discrimination. Elle a obtenu la troisième place du prix décerné par le jury du bureau italien contre la discrimination pour sa thèse de doctorat « le principe de l'égalité et les étrangers ». Depuis 2016 elle plaide également devant toutes les cours de juridiction supérieures en Italie, ayant 12 ans d'expérience en tant qu'avocate devant la cour de première instance et la cour d'appel.



Me. Giulia Perin
 Avocate en droit de l'immigration
 et droits de l'Homme



Aminata Pagni

Aminata Pagni a rappelé les dispositions constitutionnelles de 2011 qui garantissent les mêmes droits fondamentaux pour les nationaux et les étrangers. Elle a également mis l'accent sur la loi 02-03 de 2003 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers au Maroc. Elle considère que les procédures sont parfois complexes au Maroc, notamment pour l'obtention d'un permis de travail ou les démarches d'autorisation de mariage qui sont des procédures en amont de l'obtention d'un titre de séjour et qui vont parfois impacter la protection des migrants.

Au-delà de toutes les mesures mises en place dans le cadre de la stratégie nationale d'immigration et d'asile, le Maroc demeure toutefois en attente d'un cadre juridique sur l'asile et la migration afin de pérenniser les permis de séjour pour les étrangers répondant aux critères de stabilité au Maroc. Cela reste un sujet de plaidoyer fort de la société civile et du CNDH entre autres.

Aminata Pagni est juriste spécialisée en droit des étrangers et suivi des politiques migratoires. Elle exerce en tant que Cheffe de projet protection des migrants au sein de la direction de la protection des droits de l'homme au sein du Conseil national des droits de l'homme (CNDH). Après avoir exercé en qualité de chargée du suivi juridique durant plusieurs années dans le milieu associatif pour l'assistance et la défense des droits des étrangers, elle est depuis 2014, cheffe de la section protection des droits des étrangers au sein de la direction protection des droits de l'homme et monitoring du Conseil national des droits de l'homme au Maroc.



Thomas Huddleston

Thomas Huddleston a commencé sa vidéo-conférence en présentant le MIPEX, Migrant Integration Policy Index. Les indicateurs d'intégration permettent le classement des pays, la comparaison de différentes politiques d'intégration et la présentation de statistiques d'évaluation. Par ailleurs, il a montré que les politiques d'intégration contribuent aux processus d'intégration et participent de la formation de l'opinion publique. Thomas Huddleston a considéré que l'Europe est en retard sur l'application du principe de non-discrimination par rapport au Canada, aux États-Unis et à l'Australie. Ceci est dû, selon lui, au fait que les lois sont relativement récentes et que les avocats et magistrats ont besoin des pouvoirs et ressources nécessaires pour faire évoluer leurs pratiques.

Thomas Huddleston est directeur de recherche au sein du Migration Policy Group, et expert dans les politiques et pratiques d'intégration et de citoyenneté, la réunification familiale et l'éducation. Il préside le réseau européen d'éducation des migrants (SIRIUS) et participe aux réunions de la plate-forme des ONG sur les migrations et l'asile dans l'UE.

• L'intégration via l'accès au travail

Ekrame Boubtane a résumé les implications économiques pour les pays d'accueil européens de l'intégration des migrants via l'accès au marché du travail. Elle a souligné que les travaux de recherche en économie mettent en évidence les effets positifs de l'immigration pour les pays d'accueil européens contrairement aux idées reçues. Les migrants, majoritairement en âge de travailler, ayant un accès sans restriction au marché du travail contribuent à augmenter le niveau de vie dans les pays européens, à améliorer la situation des finances publiques (notamment le financement des systèmes de protection sociale), à augmenter le niveau d'emploi dans les secteurs en tension et à réduire le chômage.

Ekrame Boubtane a aussi souligné que l'approche en économie repose sur les données disponibles. Ces données couvrent les migrants qui disposent du droit de séjourner légalement dans les pays européens. L'approche économique ne permet pas d'évaluer les effets économiques des migrants qui ne disposent pas d'un droit de séjour et qui n'ont pas accès au marché de travail formel dans les pays européens.



Ekrame Boubtane est économiste, spécialiste des questions liées aux migrations internationales. Maître de conférences habilitée à diriger des recherches de l'Université Clermont Auvergne au Centre d'études et de recherches sur le développement international (CERDI) et chercheuse invitée à l'École d'économie de Paris.



Hatem Kotrane

Hatem Kotrane a considéré que les cadres juridiques reflètent les cadres politiques et a rappelé que la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille est l'instrument international des droits de l'homme le moins ratifié. Rappelant que l'intégration via le travail représente un défi prioritaire puisqu'il est le moyen le plus complet et le plus efficace de s'intégrer, en raison de tout ce que l'emploi implique (couverture sociale, accès à l'hébergement, apprentissage d'une culture et d'une langue, etc.). Hatem Kotrane a également souligné l'insuffisance du cadre juridique en vigueur en Tunisie, qui se limite à affirmer l'identité de traitement des travailleurs migrants avec les travailleurs tunisiens sans garantir l'intégration des migrants via le marché du travail, ce qui provoque des incohérences et obstacles structurels. L'auteur propose d'aller au-delà de ce constat d'échec et présente, en même temps, quelques exemples de bonnes pratiques qui constituent autant d'initiatives d'intégration par le travail.

Hatem Kotrane est Professeur en droit du travail à la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales à Tunis- Université de Carthage et ancien Directeur de l'INTES. Il est également expert consultant auprès de l'Organisation internationale du travail dans le cadre du programme « Assistance en législation du travail » en vue de la mise en oeuvre des conventions internationales du travail dans la législation interne et les pratiques de divers pays de la Région MENA.

• Mesurer l'intégration via l'accès au marché du travail et la non-discrimination

Ali Belhaj

Ali Belhaj a considéré que la mesure de l'intégration est assez difficile, car ce processus implique l'individu et la société. Pour ce faire, les critères doivent être représentatifs, comparables dans le temps, dans le but d'effectuer une mesure évolutive. Enfin, il a considéré l'utilité de mesurer l'intégration, affirmant qu'au-delà du regard critique, le fait de mesurer l'intégration est toujours utile, car l'ignorer revient à laisser le champ libre à toutes sortes de discriminations.

Ali Belhaj est professeur et expert en migration et ex-directeur de l'Observatoire national de la migration (ONM). Il a présenté les concepts clés de la migration.



• L'intégration via l'accès au travail

Chaker Mzoughi

Chaker Mzoughi a démontré la différence entre un migrant salarié et un migrant entrepreneur ou investisseur étranger, notamment au niveau de la législation. En effet, la plupart des pays légifèrent des lois plus attractives pour les migrants entrepreneurs que pour les migrants salariés. Chaker Mzoughi a affirmé que l'enjeu est d'assurer l'intégration des migrants selon leurs profils et leurs stratégies d'investissement afin de générer des avantages pour le migrant et pour l'État d'accueil à travers l'enrichissement économique et social.



Chaker Mzoughi est docteur en Droit de l'Université Paris 13- Sorbonne Paris Cité et actuellement maître de conférences agrégé et directeur de l'école doctorale à la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Tunis et professeur invité dans plusieurs universités.



Jan Rath est doyen de la chaire de sociologie de l'Université d'Amsterdam, et membre de l'Institut de recherche pour les sciences sociales d'Amsterdam (AISSR) au sein du programme de sociologie politique et est également associé au Centre d'études urbaines et à l'Institut des migrations et des études ethniques (IMES) où il a exercé la fonction de directeur.

Jan Rath

Jan Rath a d'abord fait le constat des apports des entreprises créées par les migrants. Il a notamment mentionné la création d'emplois que ce genre d'entreprises entraîne, les changements entraînés par les apports des migrants et qui viennent de pair avec un rajeunissement démographique. Les entreprises migrantes stimulent l'innovation, influencent l'aspect et la vie des quartiers et modifient la structure sociale des villes. J. Rath a ensuite expliqué que ce que l'on regroupe sous la catégorie des « entreprises créées par les migrants » rassemble en vérité un ensemble très hétérogène : les entrepreneurs sont des personnes aux profils variés, avec différentes caractéristiques et différentes ressources à investir dans leurs entreprises. Ils opèrent sur différents types de marchés, et au sein de différents environnements institutionnels. Ceci rentre en contradiction avec ce que la littérature dit au sujet de ces entreprises, surestimant l'importance du caractère culturel et ethnique de ces entreprises.

La promotion de l'entrepreneuriat des migrants n'est pas chose évidente. Les facteurs déterminant l'entrepreneuriat des migrants sont : l'histoire de la migration des migrants du pays de provenance, la taille de la population migrante dans le pays d'accueil, ainsi que le stade de développement de l'État-providence et du modèle de citoyenneté économique. L'investissement modeste fait en faveur des entrepreneurs migrants est dû au fait que l'on croit que le secteur est précaire et l'absence de modèle d'intégration économique, du manque d'adaptation spécifique à cette catégorie de la population, et de la logique économique néo-libérale.



TABLEAU 2 : « la documentation des migrants » vue par Ibrahim Moubarak

« De dimension 100x70, "la documentation des migrants" est une peinture à huile sur toile réalisée le 11 septembre 2018, journée consacrée aux politiques d'intégration et des outils qui permettent de les mesurer. Le premier panel a discuté la question de la documentation, ce tableau parle de la documentation des migrants, permis de séjours, les pénalités, les procédures administratives, l'intégration des migrants par le travail, les assurances sociales, l'accès aux soins des migrants pour garantir leur intégration.

L'image montre une jeune fille perdue, au visage triste, portant sur sa tête un tissu aux motifs particuliers. Devant elle, il y a un dossier avec des feuilles dont certaines se sont envolées.

Interprétation : Le dossier contient l'ensemble de documents et informations nécessaires pour la migration et l'intégration des migrants dans leur pays d'accueil. Les feuilles qui s'envolent représentent les documents manquants. Je voulais montrer à travers cette œuvre le problème du manque d'information. Nombreux sont les migrants qui ne sont pas documentés sur leurs droits et devoirs. Le tissu qu'elle porte sur la tête représente la culture de son pays d'origine. »



Neila Chaabane, Doyenne de Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de l'Université de Carthage, modératrice de la conférence sur l'inclusion via l'entrepreneuriat

JOUR 3 : LE SECTEUR PRIVÉ ET L'INTÉGRATION

Après avoir obtenu une vision d'ensemble sur l'importance de l'accès au marché du travail pour les migrants dans les sociétés d'accueil au cours de la deuxième journée de formation, la valorisation de la diversité sur le marché du travail a été abordée. Une vision exhaustive des différentes mesures mises en œuvre au niveau des entreprises et au niveau des structures étatiques pour favoriser la diversité parmi les employés, notamment pour le contexte tunisien, a été présentée. La diversité en entreprise y a été abordée comme un enrichissement pouvant apporter des perspectives nouvelles et complémentaires, favorisant ainsi l'innovation et le développement

de l'entreprise. Un modèle canadien impliquant différents acteurs étatiques, privés, associatifs etc. qui a été élaboré et actuellement mis en place servant à favoriser l'intégration des migrants via la garantie de non-discrimination a été présenté aux participants. De plus, des entreprises qui favorisent et arborent la diversité et la mixité culturelle au sein de leurs effectifs ont présenté les avantages, notamment économiques d'un tel mode de fonctionnement entrepreneurial. Le concept de l'entrepreneuriat « ethnique » par et pour les migrants comme initiative d'intégration a également été présenté.

• Prévention et répression de la discrimination



Il a tenu à préciser que la prévention et la condamnation de la discrimination sont à considérer comme des actions sociales qui peuvent mettre fin à ce problème épineux, bien qu'il ne faille pas les considérer ni comme la solution miracle, ni comme la solution unique.

Abdessatar Sahbani est professeur à la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de l'Université de Tunis et modérateur de la conférence sur la prévention et répression de la discrimination



Omar Fassatoui

Omar Fassatoui, chargé de protection des droits de l'homme au sein du Haut-Commissariat des droits de l'homme au sein des Nations unies a souligné pour sa part que la migration est un phénomène humain qui existe depuis des millénaires. Selon lui, il est temps pour la Tunisie de comprendre qu'elle n'est pas seulement un pays d'émigration mais également un pays d'immigration. En outre, la discrimination raciale n'est pas la seule discrimination existante, les discriminations sont visibles tous les jours. En Tunisie il existe plusieurs types de discrimination : la discrimination homme-femme, ou encore la discrimination entre régions (par exemple en ce qui concerne les différences d'accès aux soins). Aussi, la non-discrimination n'est pas à confondre avec l'égalité et l'égalité, quand bien même est-elle formellement consacrée, ne signifie pas que la discrimination n'existe pas dans la vie de tous les jours.

Il a déclaré que le Haut-Commissariat des droits de l'homme en Tunisie plaide pour que la Tunisie ratifie la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille. M. Fassatoui a également pointé le fait qu'un individu ayant passé 10 ans dans un pays ne doit plus être considéré comme quelqu'un qui transite par le pays, mais bien comme quelqu'un qui y vit. La non-discrimination et les droits de l'homme sont à considérer comme une culture. La bonne santé démocratique d'un pays se mesure non pas seulement par le bien-être et le respect des droits et de la majorité, mais également par le bien-être et le respect des droits des groupes minoritaires.

Les perceptions répandues au sujet de certains groupes minoritaires et la discrimination qui s'ensuivent sont intimement liés. Le traitement médiatique de la question migratoire peut, par moment, favoriser la montée de l'extrémisme/du racisme. Un stéréotype répandu sur les migrants est celui selon lequel les migrants « vole » le travail des Tunisiens. Parallèlement à cela, on considère que d'autres sujets autres que la situation des migrants sont plus prioritaires dans l'agenda politique de la Tunisie.

Mohammed Ali Khaldi

Il a mentionné le fait que le Code tunisien ne fait pas de distinction entre enfants tunisiens et enfants étrangers. Le statut de victime est lui aussi octroyé sans qu'il soit fait de distinction entre enfants tunisiens étrangers. Les Universités tunisiennes essaient d'attirer de plus en plus d'étudiants étrangers. Le problème de la discrimination en Tunisie se situe au niveau de la culture qui n'a pas suivi les évolutions et changements aux niveaux économique et politique de l'État tunisien. Les changements culturels nécessitent en effet du temps. Les États quant à eux ont leurs obligations, notamment celle de protéger les migrants. La question de la protection des migrants est en effet primordiale. M. Khaldi a également fait le pronostic que la Tunisie sera en besoin de force de travail étrangère dans les 20 prochaines années.



Mohammed Ali Khaldi est actuellement Directeur des droits de l'homme au Ministère de l'Intérieur et ex- administrateur en chef et directeur général des droits de l'homme au Ministère chargé des Relations avec les instances constitutionnelles, la société civile et des droits de l'homme au Gouvernement tunisien. Il est titulaire d'un Master en Droit public de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de Tunis.

Questions posées par les participants et réponses de l'intervenant :

1. Qui fait l'identification des victimes du trafic d'êtres humains ?

L'Instance nationale de lutte contre la traite des personnes (INLTP) travaille sur un circuit de référencement. Il est très difficile d'identifier les victimes. L'Instance prépare un questionnaire qui permettra d'identifier les personnes victimes de traite.

2. Comment est-ce que les projets de lois et les lois vont concrètement changer les choses sur le terrain ?

Il est très utile d'avoir un texte de loi car sans cela, les victimes ne peuvent se prévaloir de leurs droits. Toutefois, la discrimination n'est pas un phénomène qu'on peut résoudre par la loi uniquement ; le changement doit également s'opérer dans la sphère privée. Au niveau culturel, la perception de l'autre doit changer. Par exemple, il y a une tendance à parler directement en français à une personne de couleur noire, alors qu'elle peut être tunisienne ; on a également des idées toutes faites sur certains groupes de la population : on pense par exemple que toutes les personnes de couleur noire sont pauvres. Aussi, la loi à elle seule n'empêche pas la discrimination : la loi est le point de départ, elle permet aux gens d'avoir une arme pour aller devant la justice et faire réparer l'infraction commise. La loi est essentielle et on a encore besoin de lois pour prévenir les discriminations.

3. La discrimination est quelque chose qu'on subit tous les jours ; y a-t-il des dispositions légales qui protègent contre la discrimination ?

Les comités onusiens ont partagé des recommandations à la Tunisie pour ajuster son cadre légal dans ce contexte et depuis 2016, la Tunisie reconnaît que la discrimination est un problème public et que des mesures doivent être prises.



- Les bénéfices de l'intégration économique des migrants et le secteur privé comme lieu d'intégration des migrants

Abigail Fulton

Abigail Fulton est avocate spécialisée dans le domaine de l'industrie constructive depuis plus de 20 ans. Elle s'intéresse principalement au secteur du développement. Elle est actuellement directrice exécutive de la CFBC au Canada. CFBC est une organisation caritative ayant pour objectif la formation d'une nouvelle génération de travailleurs qualifiés pour le Canada.

La Colombie britannique, province la plus à l'ouest du Canada, est une région où la demande de travailleurs dans l'industrie est forte et va en s'accroissant, notamment du fait de la diminution de la part de la population active dans la population totale. Abigail Fulton et Alice Calmettes ont exposé les différents avantages qu'auraient la Colombie britannique et d'autres régions du Canada à embaucher des travailleurs étrangers afin de pallier ce manque de main d'œuvre.



Sara Kouyoumdjian, Chargée de projet, OIM Tunisie



Depuis les locaux de la Construction Foundation of British Columbia (CFBC) au Canada, Abigail Fulton, Directrice exécutive, et Alice Calmettes, Coordinatrice des opérations, sont intervenues dans le cadre de l'École d'Été via une vidéo-conférence enregistrée.

Le groupe TOTAL par exemple cherche à faire travailler les étudiants dans la société, au travers de stages. Pour ce faire, TOTAL place plus de 60% des étudiants stagiaires dans les filiales de leurs pays d'origine en tant qu'ambassadeur. TOTAL dispose également d'un Young Graduate Programme qui attire les talents et placent les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur tunisien dans les filiales européennes du groupe. Elle a insisté sur le fait qu'il fallait trouver une solution pour les travailleurs migrants. En effet la diversité est un plus dans l'entreprise, TOTAL en a fait le constat. Les migrants qui intègrent les entreprises sont des « lumières » et réalisent de très bons résultats pour les entreprises. Mme Bouzouita a saisi l'opportunité pour inviter le gouvernement à trouver des solutions permettant aux plus méritants de travailler en Tunisie après leurs études. Dans le monde entier, la mise en place de la diversité dans le recrutement en entreprise doit être mûrement réfléchi. Elle a également annoncé qu'une journée serait organisée pour inviter toutes les associations sœurs à réfléchir à la question de l'emploi des étudiants/étrangers dans les pays d'accueil. Les entreprises tunisiennes ont besoin d'une réglementation pour pouvoir assurer l'emploi des étudiants/étrangers. Pour l'instant, la situation en Tunisie est telle qu'une entreprise qui met au concours un poste pour les étrangers doit démontrer que les compétences recherchées sont inexistantes sur le marché national. La compagnie TOTAL en l'occurrence dispose d'ores et déjà d'une politique de diversité déployée en programme, facteur de progrès de l'entreprise, et s'engage dans la lutte contre toute forme de discrimination en matière de recrutement et d'évolution. Il suffirait que le cadre législatif tunisien donne la pleine possibilité d'une mise en œuvre effective de ce programme.

Mounira Bouzouita est ex-directrice des ressources humaines à TOTAL Tunisie et Présidente de l'association ARFORGHE.

Questions posées par les participants et réponses de Mounira Bouzouita :

1. Toutes les entreprises ne disposent pas d'un programme qui promeut la diversité dans le cadre du travail. Comment encourager de telles initiatives ?

C'est à partir de l'apprentissage à l'école que les idées sur l'employabilité doivent changer : il faut faire en sorte que le digital fasse partie intégrale du parcours scolaire. L'acquisition de compétences complémentaires est également à mettre en avant afin de faire en sorte d'assurer la correspondance entre offre et demande d'emplois.

Il y a également un besoin de renforcer les échanges entre la Tunisie et le reste de l'Afrique, ce qui pourrait aisément se faire par l'échange de jeunes diplômés tunisiens et étrangers. Dans le milieu de l'entreprise ce sont les compétences qui prévalent, pas les nationalités. Les entreprises sont à la recherche de compétences spécifiques et non de nationalités spécifiques. Les compétences et le savoir-être sont à revoir en Tunisie ; selon moi, le taux de chômage n'est pas dû à un manque d'emploi mais à un manque de compétences nécessaires pour mener à bien ces emplois.

« La fuite des cerveaux » et l'immigration en Tunisie répondent aux désirs des personnes. D'un côté, la Tunisie a de bonnes pratiques qui sont attractives pour des étrangers. De l'autre côté, certains Tunisiens souhaitent quitter le pays. Il faudrait donner aux Tunisiens l'opportunité de partir pour qu'ils ne quittent pas le pays avec un sentiment de ras-le-bol, mais plutôt avec l'envie de réussir ailleurs et de réaliser leurs rêves.



Riadh Zayane

Riadh Zayane, Consultant en business développement et marketing au sein de la Confédération des entreprises citoyennes de Tunisie (CONNECT) a quant à lui mentionné qu'il faudrait d'avantages d'opportunités aux étudiants pour que ceux-ci puissent rester plus longtemps en Tunisie juste après avoir terminé leurs études. Le mélange des cultures en Tunisie aujourd'hui est la preuve que ce mélange peut réussir.



- L'importance des politiques de protection sociale pour l'intégration des migrants sur le marché du travail



Lassaad Labidi

Il a tenu une présentation portant le titre « Quelle place la migration occupe-t-elle dans le dialogue social en Tunisie ». Il y a évoqué les problèmes d'intégration des immigrés en Tunisie, des perspectives pour l'intégration et la protection des immigrés en Tunisie, en posant la question du rôle de la migration dans le dialogue social. Il a également évoqué la place de la migration dans le contrat social de 2013 et les positions des acteurs sociaux à l'égard du travail des immigrés en Tunisie. M. Labidi a conclu son intervention par une interrogation sur le potentiel du dialogue social pour l'amélioration de l'intégration et la protection sociale des immigrés en Tunisie.

Lassaad Labidi est Directeur des études et des stages au sein de l'Institut National du Travail et des Études Sociales (INTES), Université de Carthage, et est Président de l'Association Tunisienne pour la Formation, la Recherche et l'Intervention Sociale, ainsi que Membre du conseil d'administration de l'AIFRS (Association Internationale pour la Formation, la Recherche et l'Intervention Sociale) et du bureau de l'Association Tunisienne de Service Social.



Othmane Talbi

Othmane Talbi a présenté l'expérience Marocaine en matière de migration et d'intégration des migrants dans les sociétés d'accueil. Othmane Talbi a introduit les grandes lignes de la Stratégie nationale d'immigration et d'asile du Royaume du Maroc en présentant la vision globale, ses bases et principes dans le but d'assurer une meilleure intégration des immigrés et une meilleure gestion des flux migratoires dans le cadre d'une politique cohérente, globale, humaniste et responsable. Son intervention s'est conclue avec une réflexion sur les bonnes pratiques développées au Maroc et leur applicabilité au contexte Tunisien.

Othmane Talbi est cadre au sein du Ministère Chargé des Marocains résidant à l'étranger et des Affaires de la Migration



JOUR 4 : ENRICHISSEMENT RÉCIPROQUE : INITIATIVES D'INTÉGRATION EN TUNISIE ET AILLEURS

La quatrième journée de formation a permis de présenter d'aborder plus concrètement le sujet de la lutte contre la discrimination au travers d'une foire présentant aux participants des initiatives combattant la discrimination en Tunisie. Un atelier participatif de sensibilisation aux défis de l'intégration au niveau individuel, a également eu lieu.

- La non-discrimination comme fondement de l'intégration



Dr Henda Chebbi, sous-directeur à l'Unité de la Médecine d'Urgence, Ministère de la Santé du Gouvernement Tunisien et modératrice de la conférence sur la non-discrimination comme fondement de l'intégration
Dr. Henda Chebbi est sous-directrice à l'unité de médecine d'urgence et coordinatrice au Centre des opérations sanitaires stratégiques du Ministère de la santé du Gouvernement tunisien. Elle est le point focal du Ministère de la santé pour le programme santé des migrants avec l'OIM, pour la décennie d'action pour la sécurité routière avec l'OMS et pour la santé de la reproduction dans les urgences humanitaires avec le FNUAP.

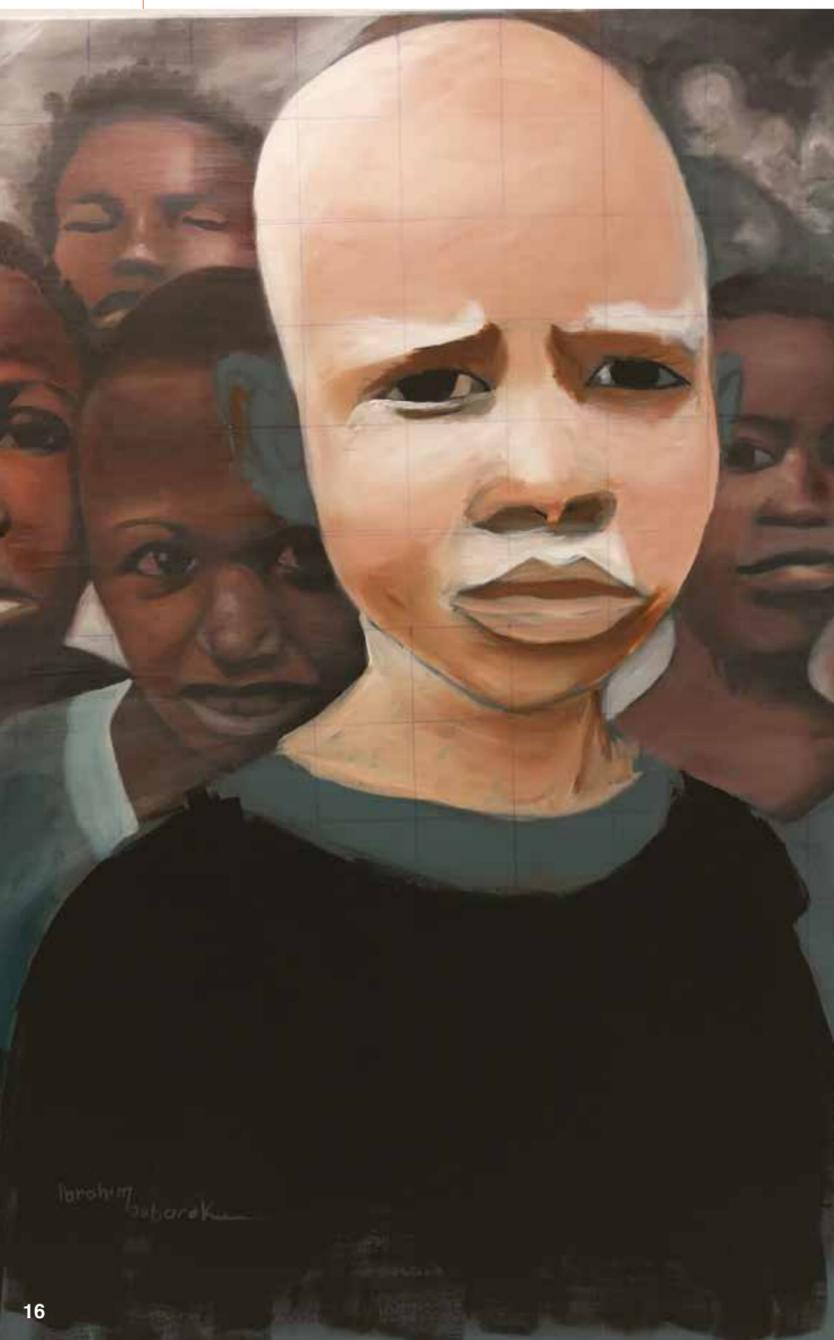


TABLEAU 3 : « La discrimination » vue par Ibrahim Moubarak

« De dimension 100x70, "la discrimination" est une peinture acrylique sur toile réalisée le 12 août 2018 et exposée pendant l'École d'Été. L'œuvre soulève le problème de la discrimination, comment la combattre, comment intégrer les personnes victimes de discrimination.

Tout comme les albinos dans certains pays, les migrants sont victimes de discrimination. Ils ne sont pas traités de la même façon que les autres. Ils ont des difficultés dans le domaine de l'emploi, des soins médicaux, des services publics et même dans leur vie sentimentale. »

Blamassi Touré

Originaire de Côte d'Ivoire, Blamassi Touré a rejoint la Tunisie en 2004 afin d'y poursuivre ses études universitaires. Déjà très actif dans différentes associations en Côte d'Ivoire, M. Touré est à présent une figure importante de la scène associative en Tunisie, notamment par son engagement auprès de l'Association des étudiants et stagiaires africains en Tunisie (AESAT) dont il a été le Président entre 2012 et 2015.

À travers son expérience personnelle, Blamassi Touré a démontré les difficultés d'intégration en Tunisie en tant que non-voyant d'abord, mais aussi en tant qu'Ivoirien découvrant son africanité en Tunisie.

Son arrivée en Tunisie, ses premiers jours à l'université, son activité au sein de la société civile tunisienne ont été abordés dans le but de réfléchir sur le système et de proposer des alternatives. M. Touré a fini son discours en affirmant « Nous n'avons qu'une seule Afrique, et nous en sommes son avenir ».



Itidel Fadhloun

Itidel Fadhloun est Docteur en sciences politique à l'Institut d'études politiques (IEP) de Lyon et spécialiste des questions migratoires en France, en Europe, et du transnationalisme politique des migrants sédentarisés en Europe. Elle a été chargée de préparer le projet de loi des Tunisiens à l'étranger et de l'édifice du Conseil national des Tunisiens à l'étranger pendant le gouvernement provisoire de mai 2013 à mai 2014.

Mme Fadhloun a présenté dans une première partie les théories sociologiques de la migration et les modèles d'intégration en prenant comme exemples les expériences tunisienne et française. Elle juge nécessaire de protéger la diversité sociale en Tunisie par la loi en présentant la législation actuelle et les initiatives de la société civile.



Fadhloun
Lyon

sciences
19.01.2018



- Foire aux initiatives d'intégration en Tunisie et projection de « The World in Ten Blocks » de Marc Serpa Francoeur et Robinder Uppal



- Atelier : Arriver ailleurs : un nouveau chez-soi ?



Isabel Mohedano-Sohm

Isabel Mohedano-Sohm est la Cofondatrice et Présidente de l'association Pro InterCultura. Elle est experte des problématiques d'interculturalité et s'inspire de la psychopédagogie, du coaching et de la mindfulness, qu'elle a approchés avec P.R.H, Médiat-coaching, Emergences et le Leadership Mindfulness Institute aux États Unis.



Janvier Nzigo

Janvier Nzigo est expert sur les questions liées à la migration, en particulier les questions liées à l'intégration sociale, le retour et la réintégration des migrants. Il est chargé de projet à l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en Tunisie, et travaille principalement sur la protection des migrants vulnérables en Tunisie, le retour volontaire assisté et l'assistance à la réintégration (AVRR). J. Nzigo est chercheur associé au sein du groupe de recherche « War and Peace Dynamics » du Centre d'études sur la paix de l'Université « The Arctic University of Norway ».



Sept organisations nationales, internationales, gouvernementales et non gouvernementales, opérant en Tunisie dans le domaine de la migration et l'intégration des migrants dans les sociétés d'accueil ont accueilli les participants pour une séance d'échange et de découverte ponctuée d'interactions enrichissantes, de vidéos et de distribution de brochures. Les participants étaient divisés en groupe, chaque stand avait quinze minutes pour expliquer ses activités et projets. Considérée comme une opportunité de plus pour créer des liens entre les acteurs et favoriser l'apprentissage ludique, la foire aux initiatives a été très appréciée par les participants.

Parallèlement à la foire aux initiatives, le documentaire "The World in Ten Blocks" par les réalisateurs Marc Serpa Francoeur et Robinder Uppal a été diffusé aux participants de l'École d'Été. Il s'agit d'un documentaire au sujet d'un quartier de Toronto et de ses habitants entrepreneurs. La moitié de la population de Toronto étant née à l'étranger, il s'agit d'une des villes les plus diversifiées au monde. « The World in Ten Blocks » se déroule dans un tronçon de la rue Bloor au centre-ville de Toronto, où les petites entreprises appartenant à des immigrants sont le cœur et l'âme du quartier. Ce documentaire raconte l'histoire d'une douzaine de propriétaires de ces petites entreprises d'immigrés, dont

les récits révèlent à la fois les défis et les avantages de l'immigration et de l'esprit d'entreprise. Au fil des récits, le documentaire décrit les rêves, les difficultés, les victoires et les changements inattendus auxquels ces personnes font face. Un voyage intime dans les cuisines et derrière les comptoirs de petites entreprises où les cultures et les traditions sont préservées, partagées et évoluent. Bien que certains des récits personnels puissent être tristes, le documentaire est une célébration de ces individus remarquables ainsi que de la ville unique dont ces personnes ont fait un chez-soi. Ce documentaire est disponible gratuitement en ligne.



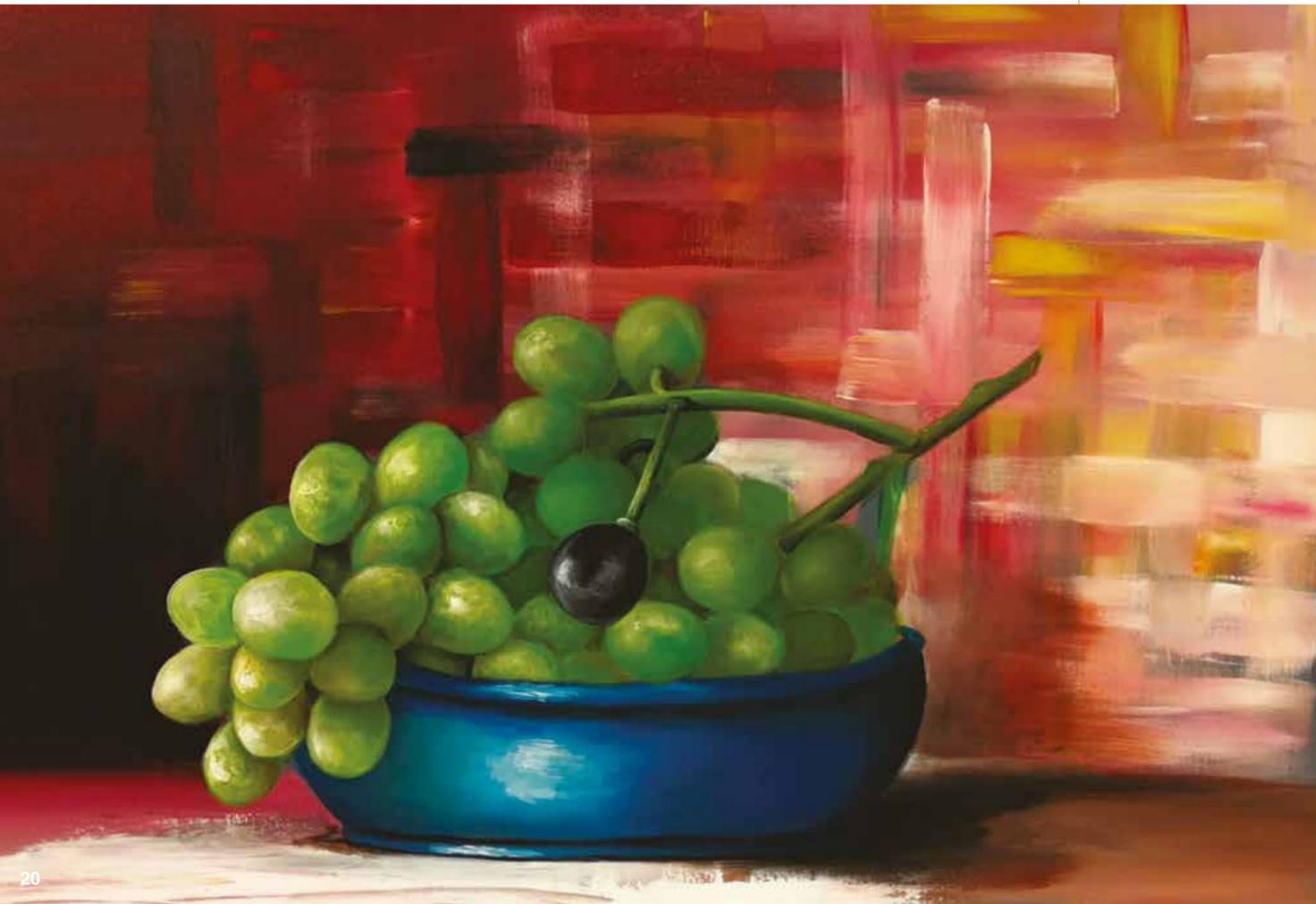
TABLEAU 4 : « L'INTÉGRATION » vue par Ibrahim Moubarak

« De dimension 100x70, "l'intégration" est une peinture acrylique sur toile réalisée le 13 août 2018 et exposé pendant l'École d'Été.

Le tableau dégage un message à la fois négatif et positif. En effet, il s'agit d'un raisin noir sur une grappe de raisin vert. Ainsi :

La connotation négative tirée est celle d'un intrus dans une famille. Tout comme le raisin noir, le migrant est considéré comme l'étranger et est vu différemment, il fait face à la discrimination, le racisme...

La connotation positive tirée est celle d'une œuvre montrant le profil d'un migrant qui a su se faire une place parmi les autres, il a réussi à s'intégrer et à s'adapter complètement à la société d'accueil. »



JOUR 5 : LA VILLE COMME LIEU D'INTÉGRATION : PERSPECTIVES LOCALES

Le cinquième jour de formation a permis aux participants de saisir l'importance de la dimension locale pour l'intégration des migrants. Un panel d'initiatives locales initiées par des gouvernements, par le secteur privé, par des organisations non-gouvernementales et par des fondations provenant de tous horizons a permis de mettre en exergue les opportunités et les limites de chaque contexte d'intégration pour les participants. Sachant que l'immigration est un phénomène à caractère fortement urbain, la ville a été étudiée comme lieu d'intégration pour les migrants. Un second panel d'initiatives urbaines/citadines d'intégration a été présenté.

• L'importance de la dimension locale pour l'intégration des migrants

Hédi Shili est sous-directeur de la dépollution industrielle au sein de la Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de la Vie (DGEQV) du Ministère des Affaires Locales et de l'environnement du Gouvernement Tunisien et modérateur de la conférence sur l'importance de la dimension locale pour l'intégration des migrants

Hédi Shili s'est chargé de la modération de la conférence sur l'importance de la dimension locale pour l'intégration. Il est le point focal du Ministère dans la réalisation du projet « L'intégration de la migration dans les stratégies nationales de développement en Tunisie » et participe comme point focal technique du cadre de Sendai (2015-2030) pour la réduction des risques de catastrophe.



Pape Sakho

Pape Sakho a commencé par introduire l'importance de la dimension locale dans le traitement de la migration et plus spécifiquement l'intégration. En effet, la dimension locale est selon lui un incubateur de nouvelles idées.

Par ailleurs, il a appelé à penser la décentralisation comme une opportunité pour la dialectique migration et développement.

Il a ensuite mis l'accent sur trois axes articulant migration et développement local : développer les territoires d'origine d'un côté et les territoires d'accueil de l'autre, et promouvoir les actions citoyennes des migrants sur les différents territoires de vie.

Docteur d'État en géographie et enseignant-chercheur à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar depuis plus de 20 ans, professeur Pape Sakho mène des activités de recherche et dispense des enseignements sur les mobilités urbaines et les migrations dans plusieurs universités sénégalaises et étrangères. Depuis 2005, il est chercheur sénior dans plusieurs équipes de recherche internationales sur les mobilités urbaines, les migrations internes et internationales.



Annick Magnier

Depuis 2017, Annick Magnier est responsable de la coordination du Master en « Gestion des services d'accueil pour les migrants, les réfugiés et les demandeurs de protection ». Ses intérêts de recherches sont la sociologie de l'urbanisme, aux politiques locales et aux analyses territoriales pour la planification locale. Annick Magnier a passé en revue le contexte italien de 2007 à 2017 en faisant une rétrospective des vagues migratoires. Elle a ensuite présenté le dispositif d'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés et a présenté l'expérience toscane en matière d'accueil des réfugiés et d'insertion économique ainsi que le régime juridique du contrat de travail saisonnier.



Prof. Annick Magnier

- Initiatives locales pour l'intégration des migrants

Paul Laurent Nyobe Lipot, fondateur et Président de l'association African Business Leaders et modérateur de la conférence sur les initiatives locales pour l'intégration des migrants



Mohamed Korbi

En 2002, Mohammed Korbi a publié un livre intitulé « Délices de la Tunisie » aux éditions de Lodi à Paris. Mohammed Korbi est diplômé en système de management de la sécurité alimentaire de la CNCFPE à Paris, d'un BTS Hôtellerie – Restauration de l'Institut supérieur des études touristique de Sidi Dhrih à Tunis et d'un brevet de technicien professionnel en pâtisserie de l'École hôtelière de Nabeul.

Il a présenté sa propre expérience de travailleur migrant en France et en Belgique, tout en comparant son propre parcours aux défis auxquels font face les travailleurs migrants en Tunisie en matière d'embauche. Selon lui, l'administration tunisienne n'a pas les moyens techniques pour démontrer l'absence de certaines compétences au sein de la main-d'œuvre tunisienne, et donc la nécessité d'octroyer un permis de travail aux compétences étrangères.

Mohammed Korbi est maître pâtissier et chocolatier fondateur et gérant de son entreprise Deluxe Biscuiterie & Confiserie. Suite à un séjour en France et en Belgique où il a occupé le poste de consultant chef pâtissier formateur, chef pâtissier traiteur auprès de Fauchon – Butard Enescot, de la Maison Prunier, du Le Convivium, et du restaurant L'Appart, il s'installe en Tunisie pour fonder son projet.

- Initiatives urbaines pour l'intégration des migrants



Alessandra Varesco, chargée d'appui de projet, OIM



Lou Zaid Chavanne, Chargée de développement de projets, OIM Tunisie

Maysa Ayoub

Elle donne des cours à l'Université américaine du Caire (AUC) sur les mouvements des migrations et des réfugiés dans le contexte nord-africain et au Moyen-Orient. Elle est également doctorante en sciences politiques auprès de la faculté d'économie et des sciences politiques de l'AUC. Ses recherches se focalisent sur les politiques de migrations, l'intégration et les moyens de subsistance des minorités, la diaspora et le trans-nationalisme ainsi que les problématiques sociales au Moyen-Orient et dans le monde arabe. Elle a contribué à de nombreuses conférences traitant de question d'intégration des migrants et réfugiés. En outre, ses contributions ont porté sur les défis d'accueil et d'intégration des réfugiés dans les premiers pays d'accueil (Université Roskilde, Danemark), sur la construction sociale des réfugiés et leur perception en Europe (conférence de l'association internationale pour les études de migration forcée, Thessaloniki, Grèce) et sur les travailleurs migrants domestiques en Égypte (Middle East Studies Association (MESA), New Orleans, USA).

Maysa Ayoub est professeur et directrice des recherches auprès du Centre de Recherche pour les études des migrations et des réfugiés (Centre for Migration and Refugee Studies CMRS) à l'Université américaine du Caire (AUC).



La présentation de Maysa Ayoub a mis l'accent sur la catégorie des réfugiés dans le contexte égyptien, et a d'abord cité le fait que pour pallier l'absence de cadre législatif dédié aux demandeurs d'asile et des réfugiés, l'Égypte a mandaté le HCR, l'organisation des Nations unies pour les réfugiés, pour se prononcer sur le statut des réfugiés. Elle a par la suite présenté un aperçu du cadre législatif relatif aux migrants et en particulier aux travailleurs migrants et des différents titres de séjour disponibles et particulièrement du régime de soumission à l'autorisation préalable pour les travailleurs migrants. Elle a finalement mentionné les facilitations offertes pour l'insertion économique des réfugiés en Égypte.

Guri Bordal Steien

Mme Steien a présenté un aperçu global sur la migration en Norvège en mettant l'accent sur l'historique de l'immigration des Norvégiens, notamment vers les États Unis. G. Steien a présenté par ailleurs le programme d'introduction, qui est défini comme un programme d'initiation à la langue et à la culture norvégiennes destiné aux migrants et organisé par l'État norvégien. Elle a apporté un regard critique sur son arrière-plan politique, son contenu ainsi que ses défis. Enfin, G. Steien a appelé à introduire l'étude du récit dans la formation de professeurs de norvégien, afin de permettre une sensibilisation au vécu des bénéficiaires du programme d'introduction.

Guri Bordal Steien est maître de conférences à l'Inland Norway University of Applied Science en Norvège. Elle est titulaire d'un master en études africaines de l'Université d'Oslo et d'un doctorat de sciences en langage de l'Université d'Oslo et de l'Université de Paris Ouest Nanterre. G. Steien a également effectué un postdoctorat au Centre de multilinguisme (« LabEx ») à l'Université d'Oslo et des séjours de recherche à l'Université de Chicago et à l'Université de Hong Kong. Sa spécialisation scientifique concerne le multilinguisme en contexte africain ainsi que les pratiques langagières chez les migrants d'origine de l'Afrique subsaharienne en contexte norvégien.



Afef Hagi

Son profil scientifique est interdisciplinaire impliquant des contributions en psychologie, en pédagogie et en études interculturelles. Son domaine d'expertise concerne divers sujets liés à la mise en œuvre des politiques d'inclusion des migrants tels que l'étude de la diversité culturelle, des dynamiques migratoires et de la citoyenneté transnationale. En 2017 et 2018, elle a mené une recherche comparative sur l'autonomisation et l'intégration des femmes réfugiées en Italie, Espagne et Allemagne (Projet S.E.T.U.P.). Co-fondatrice de PONTES Recherche e intervenue, elle est depuis 2015 directrice de la coopération internationale sanitaire et chef de projet d'actions internationales entre la Tunisie et l'Italie.

Dr. Afef Hagi est docteur de recherche en méthodologie de la recherche pour les services socio-éducatifs et psychologue de l'éducation.





Alban De Ménonville

Après des études de philosophie à l'Université McGill au Canada, Alban s'installe au Caire où il réside depuis 10 ans. Diplômé de la Sorbonne en droit des affaires, il lance, en 2014, le clickfunding, une innovation digitale permettant de financer des initiatives positives à partir d'interactions sur les réseaux sociaux. Maintes fois primé à l'international, le clickfunding crée des partenariats entre les ONG et le secteur privé afin d'augmenter les financements alloués à la société civile. Plus les internautes partagent la campagne de clickfunding, plus les sponsors du secteur privé financent l'initiative en question. En trois ans, le clickfunding a permis de lever 1 million d'euros afin de soutenir un total de 16 000 bénéficiaires grâce à plus de 13 millions d'internautes. Entrepreneur social dans l'âme, Alban est aussi le fondateur de Sawart, une initiative de soutien à l'art révolutionnaire égyptien et de VeryNile, une association de protection de l'environnement.



Souad Frikech Chaouih

Souad Frikech Chaouih a présenté le FORIM aux participants de l'École d'Été sur la migration. Le FORIM est une plateforme regroupant plus de 1000 personnes. Il s'agit d'une plateforme de facilitation d'accès aux droits des migrants et qui vise à faciliter leur inclusion sociale. L'organisation s'adapte aux migrants et aux défis posés, notamment la lutte contre le racisme et la syndicalisation des migrants. Le FORIM pousse les organisations communautaires à s'organiser.

Elle affirme que le contexte actuel est très différent en France en matière de migration et d'intégration. Elle constate notamment que les politiques instrumentalisent la migration et que peu de villes mettent en place des solutions. Le contrat d'intégration républicain (CIR) prévoit un certain nombre d'heures pour l'apprentissage de la langue française. Néanmoins, le projet URB'ALT met en place des formations linguistiques, des ateliers d'échanges sur les codes sociaux, des informations sur les possibilités de logements, etc.

Les recommandations formulées par le FORIM afin d'améliorer les conditions d'intégration des migrants dans les sociétés d'accueil sont de continuer à militer pour un vivre-ensemble, de formuler un plaidoyer pour les droits des migrants, de favoriser les collaborations entre migrants et populations locales et de renforcer les partenariats existants.

Souad Frikech Chaouih est Présidente de l'association des Marocains en France et Secrétaire générale du Forum des organisations de solidarité internationale issues des migrations (FORIM), Paris, France.



Vincent Berne

V. Berne a présenté SINGA qui est un mouvement citoyen qui a vu le jour en 2012. L'association développe des solutions innovantes face aux difficultés que tout nouvel arrivant peut rencontrer en arrivant dans son pays d'accueil. Au cœur de son action, la création de liens entre nouveaux arrivants et locaux, source d'opportunités en matière d'accès à l'emploi et au logement. V. Berne a notamment cité l'étude menée par SINGA en 2014 démontrant que les personnes réfugiées étaient connectées. SINGA vise à connecter locaux et nouveaux arrivants en prenant en compte leurs centres d'intérêt, passions, expériences, compétences et aptitudes professionnelles. Le programme a déjà réuni plus de 3 000 binômes autour d'activités et d'ateliers. Depuis 2015, SINGA a développé des programmes de création de lien axés vers l'accompagnement à l'embauche et à l'entrepreneuriat, mais également un programme d'accueil de personnes réfugiées chez des particuliers souhaitant mettre une chambre à disposition pendant plusieurs mois. L'immersion culturelle rendue possible par ce programme facilite l'apprentissage de la langue et des codes socio-culturels tout en permettant aux personnes accueillies de se concentrer sur leur projet d'emploi, d'entrepreneuriat ou de formation. L'impact de cette initiative est significatif : plus de 500 personnes accueillies en 3 ans dans 4 villes, 45% des personnes trouvent un emploi au cours de leur accueil, 27% reprennent des études ou une formation, 63% des personnes accueillies trouvent une solution de logement adaptée, des partenariats noués avec le Ministère de la Cohésion des Territoires en France ainsi qu'avec Airbnb, et un essaimage qui devrait prendre son essor dès 2019. Les actions de SINGA touchent une large palette d'initiatives dans le domaine de la culture, de l'emploi, de l'intégration sociale et de la langue. SINGA prend en compte la richesse de chacun afin qu'en collaborant, chacun - et la société en général - en ressorte encore plus riche.

Vincent Berne est directeur du réseau d'accueil CALM, Singa France



TABLEAU 5 : « MA VILLE A CHANGÉ » vue par Ibrahim Moubarak

« De dimension 100x70, "ma ville a changé" est une peinture acrylique sur toile réalisé le 14 août 2018 et exposé pendant l'École d'Été.

Le tableau parle de l'intégration au niveau local. L'artiste a choisi de représenter un village connu de tous en Tunisie : « Sidi Bou Saïd », un village qui de par son architecture et sa couleur, l'alliance du blanc et du bleu, fait de ce lieu l'un des sites et les plus beaux et les plus visités de la Tunisie. L'œuvre montre l'impact de la migration dans ce village. Bien que ce lieu soit considéré comme un joyau du patrimoine tunisien, on voit un changement, une nouvelle couleur sur les portes, une femme noire qui fait du commerce ambulatoire dans les rues de Sidi Bou Saïd, ce changement est traduit par la présence d'une migrante qui a su s'intégrer en Tunisie au point de faire du commerce dans l'un des lieux les plus visités de la Tunisie. »



JOUR 6 : INTÉGRATION ET COHÉSION SOCIALE VIA L'ART

La journée de clôture de formation aura pour activité principale la création d'une œuvre artistique ayant pour sujet l'intégration par les participants de la formation en collaboration avec un artiste local.

RYM BELTAEF - Conseillère à la mobilité internationale, ANETI

BAUDRICK SIALA - Étudiant de master en Ressources humaines à l'Université TIME de Tunis.

« Ma participation à cette École d'Été sur la migration a été pour moi une expérience enrichissante et une découverte du vrai sens du terme «Migration». Au départ, je n'avais qu'une compréhension parcellaire du concept de « migration », mais à travers cette École d'Été, j'ai compris que ce concept concerne tous les pays du monde, que ce soit par le départ, par l'accueil, par le transit des migrants, ou encore par tous ces éléments à la fois. Cela m'a fait comprendre que l'acceptation des migrants dans les sociétés d'accueil doit être vue comme une mosaïque, un tableau aux couleurs diverses pour permettre la diversité pour un monde meilleur. »



INTISSAR BEN KHELIFA - Centre de défense et d'intégration sociale

« L'École d'Été sur la migration organisée par l'OIM a constitué pour moi une opportunité inédite et enrichissante de formation, d'échange et de réflexion autour des questions relatives à la migration et la mobilité internationale. Elle représente à la fois une formation solide assurée par des intervenants de haut niveau venant des champs académiques, institutionnels et associatifs et un espace d'interaction, de partage et d'amitié entre des personnes issues de différents pays. Finalement, cette expérience va renforcer considérablement la mise en réseau des acteurs nationaux et internationaux œuvrant dans le domaine de la migration et ceci dans une approche globale, inclusive, humaniste et multiculturelle. »

« J'étais ravie de participer à la 4ème édition de l'École d'Été portant sur l'intégration dans les sociétés d'accueil, un thème qui reste toujours d'actualité et qui m'intéresse énormément dans le métier que je fais.

En ce qui concerne le contenu, il y avait beaucoup de contenu très important et des intervenants de haut niveau de formation. J'avoue avoir eu du mal à tout assimiler car toutes les journées étaient très chargées et nous avons manqué un peu de temps pour poser plus de questions aux personnes. »



AYMEN BESSALAH - Étudiant à l'Institut Supérieur des Sciences Humaines de Tunis

« L'École d'Été sur la migration était une belle expérience réunissant des participants de divers profils et spécialités. Les intervenants venaient aussi de différentes disciplines, ce qui a enrichi les débats et accentué la multidisciplinarité des problématiques reliées aux flux migratoires. Ils et elles ont aussi démontré l'importance des histoires et expériences personnelles, et le fait qu'il ne faut pas oublier que les migrants sont avant tout des êtres humains. Je me rappellerai ce qu'un des intervenants a dit : «La migration est née des rêves individuels. »



MAYSSA ALLANI - Université Ca' Foscari de Venice

« Mon expérience à l'École d'Été sur la Migration par l'OIM a été extrêmement enrichissante. Cette École d'Été a servi de plate-forme d'échanges et de débats constructifs entre tous les participants. Les interventions des experts nationaux et internationaux m'ont permis de développer mes acquis et mes connaissances sur la migration en Tunisie et ailleurs. »



• Intégration et cohésion sociale via l'art

La conférence portant le titre « Intégration et cohésion sociale via l'art » a recueilli les témoignages de Lina Lazaar, vice-présidente de la Kamel Lazaar Foundation, Béatrice Dunoyer, chargée des productions et responsable des activités auprès de l'association l'Art Rue et Jean-Jacques « Reegean » Mbiya, artiste peintre et membre de l'association EYA Elembo Y'Afrika. La séance avait pour but de s'interroger le rôle de l'art pour contribuer à changer le regard sur ceux que l'on perçoit comme étant différents, sur l'importance de reconnaître l'art comme un outil qui favorise la cohésion sociale et sur la présence ou l'absence d'espaces publics pour la production culturelle l'atteinte d'un public large.

Zorka Mitrevski, Assistante de projet, OIM Tunisie



Lina Lazaar, a décrit l'un des projets récents réalisé par la fondation Kamel Lazaar dans le cadre de la Biennale de Venise de l'année passée, où la Tunisie était représentée dans le cadre des pavillons nationaux. La dernière participation de la Tunisie à la Biennale de Venise datait de 1958. Le pavillon national de la Tunisie avait comme objectif de poser la question « qu'est-ce qu'un Tunisien ? ». L. Lazaar a soulevé le fait que l'art de manière générale lorsqu'il est censé représenter un pays se contente souvent de la production d'objets à caractère nationaliste qui servent à être contemplés et admirés, et dont le but est de mettre en scène le pays plutôt que de poser des questions qui dérangent et donc à mener au changement. Cette vision de l'art transcende la seule dimension de l'esthétique. C'est là que se situait toute la difficulté de réaliser un pavillon national dans le cadre de la Biennale de Venise.

Selon L. Lazaar, la migration est un sujet dont le traitement artistique apparaît comme une évidence. La migration, qui décrit en soi un mouvement, est intimement liée à la vie. Ce qui bouge est vivant, ce qui ne bouge plus est mort. Le pavillon national à la biennale de Venise a par conséquent thématisé le sujet de la migration représentant le sujet par 15 jeunes Tunisiens qui avaient fait de multiples tentatives de migration par des voies irrégulières, dont une jeune qui avait fait au total 256 tentatives. Les jeunes ont animé le temps de l'exposition un bureau de remise de visa, dont les critères d'obtention étaient définis par eux-mêmes. Il était clair que ces jeunes avaient une idée très abstraite de ce à quoi un visa pouvait ressembler. Certains l'avaient décrit comme une carte dorée, d'autres comme une clé. Les jeunes ont alors créé une sorte de document utopique et l'ont distribué dans le cadre du pavillon national sur la Tunisie.

Béatrice Dunoyer, chargée des productions et responsable des activités auprès de l'association l'Art Rue, une association concevant et mettant en place des projets artistiques et culturels.

L'association l'Art Rue considère que c'est avec les populations qu'il faut créer en adoptant une démarche participative : faire avec et non pour. Il s'agit là d'une forme de réappropriation de l'espace public. L'Art Rue met en effet l'accent sur le fait que l'art a le pouvoir de changer le regard. Selon Béatrice Dunoyer, l'art doit être accessible à tous et sortir des lieux institutionnels. Cette approche a comme avantage de rassembler des populations diverses et met l'accent sur le dialogue. Elle a énuméré plusieurs des projets mis en place par l'Art Rue et qui sont en lien avec le sujet de la cohésion sociale.





Jean-Jacques « Reegean » M'biya, artiste peintre et membre de l'association EYA Elembo Y'Afrika a clôturé la session en expliquant le travail de l'association et en donnant des exemples concrets de son travail qui porte sur le sujet de l'identité et sur le lien commun qu'ont les êtres humains entre eux. Il a expliqué comment son travail artistique met l'accent sur ce qui rassemble les personnes et non pas ce qui les divise.

- **Activité artistique en commun :**
 Quiz et reconstitution de deux oeuvres artistiques en puzzle symbolisant la migration



Beatrice Dunoyer, Lorena Lando et Lina Lazaar



Reproduction des tableaux de Jean-Jacques « Reegean » M'biya

L'équipe gagnante du jeu « Quizz sur la migration »

i am a migrant



“

J'ai une double perception, ce qui me permet de voir une image plus nuancée du monde - je perçois le meilleur des deux mondes

”

Je suis née et j'ai grandi aux Etats-Unis de parents sri-lankais, mais je n'étais pas étrangère à mon pays d'origine, je m'y rendais souvent étant enfant. Bien que nous vivions aux Etats-Unis, mes parents ont veillé à m'inculquer les valeurs sri-lankaises. A la maison, les règles et les normes étaient traditionnelles et conservatrices, comparées à celles de mes amis et camarades de classe américains. Par exemple, tous les adultes devaient être adressés comme «oncle» ou «tante», qu'ils soient de la famille ou non, alors que mes amis s'adressaient aux adultes qu'ils connaissaient en les appelant par leur prénom ! En outre, dans mon foyer, une grande importance était donnée à l'éducation et aux résultats scolaire.

La participation à toute activité extra-scolaire était considérée comme une distraction de l'école et était mal perçue. J'admets que c'était un peu difficile de grandir dans ces circonstances, surtout pendant mon adolescence. J'ai vraiment senti le choc des cultures entre mon foyer sri-lankais et la réalité américaine : j'ai manqué les sorties en boîte et les soirées pyjama. Mes amis ont leur premier rencart, avant même que je ne sois autorisée à assister à un match de football ! Cependant, avec le recul, je comprends l'impact de fondements traditionnels de mes parents sur mon identité, mes intérêts et les décisions que j'ai prises tout au long de ma vie. Mes antécédents et mon exposition au monde, au fil de mes voyages et de mes interactions, ont vraiment stimulé mon intérêt pour mes études, menant à la poursuite d'un baccalauréat en sociologie et d'une maîtrise en politique sociale et développement. Dès mon plus jeune âge, j'ai cherché à comprendre pourquoi il existait de si nettes différences entre les Etats-Unis et le Sri Lanka et entre les pays développés et les pays en voie de développement de manière générale. Je me suis engagé en faveur du développement international et du service civil - je sentais que je pouvais faire beaucoup pour aider les gens dans le besoin. J'ai donc déménagé au Sri Lanka après mes études, principalement pour poursuivre ma carrière dans le domaine du développement.

J'ai trouvé un nouveau foyer au Sri Lanka et je me suis enfin senti capable de communiquer avec des personnes qui avaient une éducation culturelle semblable à la mienne.

En dehors des Etats-Unis, j'en ai appris beaucoup plus sur le monde et ses habitants. J'ai une double perception qui me permet d'avoir une perception plus nuancée des choses que je perçois le meilleur des deux mondes. J'espère vraiment contribuer au devenir du Sri Lanka en étant un exemple qui contre la fuite des cerveaux. Le Sri Lanka est un pays merveilleux avec une population merveilleuse et son potentiel doit être reconnu.»

“

J'ai trouvé un nouveau foyer au Sri Lanka et je me suis enfin senti capable de communiquer avec des personnes qui avaient une éducation culturelle semblable à la mienne.

”





**ÉCOLE D'ÉTÉ
SUR LA MIGRATION**

4^{ÈME} ÉDITION TUNIS

10-15 SEPTEMBRE 2018

INTEGRATION
GO **IGRATION**

L'INTÉGRATION DES MIGRANTS DANS LES SOCIÉTÉS D'ACCUEIL



Cette initiative est organisée par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) dans le cadre du projet « Appui au Pilier de Développement du Programme Régional de Développement et de Protection pour l'Afrique du Nord (RDPP NA) » financé par l'Union européenne et mis en œuvre par l'OIM.

www.ecole-ete-migration.tn